



VOUS AVEZ DIT EQUITE ?

L'avenir des retraites, un enjeu pour les femmes

Plus le gouvernement parle d'équité, plus les réformes qu'il met en place aggravent la précarisation et accentuent les discriminations à l'égard des femmes.

La progression régulière de l'activité professionnelle des femmes depuis 1960, en particulier pour les tranches d'âge de 25 à 50 ans est contrecarrée, ces dernières années, par de nombreux dispositifs mis en place : allocation parentale d'éducation qui fait sortir temporairement ou définitivement les femmes de l'emploi, incitation au temps partiel, flexibilité et, plus récemment encore, l'offre de « petits boulots » par exemple dans le secteur des soins à la personne. A cela s'ajoute la casse de la Fonction Publique et des services publics, grands employeurs de personnel féminin.

Pour de nombreuses femmes, la réalité du travail est déjà : temps partiels, salaires faibles, choix professionnel réduit, charge familiale qui repose en priorité sur elles. Cela risque de s'aggraver surtout pour les retraites.

La retraite, miroir grossissant des inégalités entre hommes et femmes dans la vie active.

La retraite reflète, en les amplifiant, les inégalités qui existent dans la vie professionnelle entre les hommes et les femmes. Des salaires plus faibles combinés à des durées de cotisation réduites se traduisent pour les femmes par des pensions beaucoup plus faibles. Les hommes gagnent en moyenne 25% de plus que les femmes mais touchent 72% de plus que les femmes à la retraite. La moitié d'entre elles partant à la retraite dans le régime général sont au minimum contributif. Elles représentent 75% des bénéficiaires de ce minimum.

Les réformes du gouvernement sur les retraites accentuent les inégalités.

Ces réformes, passées et en projet, ont toutes des conséquences négatives considérables pour les femmes et les hommes, mais plus encore pour les femmes.

① Allongement de la durée des cotisations pour les salariés.
Dans le privé et dans le public, tout le monde est passé progressivement aux 40 années nécessaires pour avoir une retraite complète sans décote, c'est-à-dire sans diminution supplémentaire pour chaque trimestre manquant. 2008 est le rendez-vous fixé par les partenaires sociaux pour rediscuter le passage à 41 ans comme veut l'imposer le gouvernement ou même 42 ans et plus comme le suggère le MEDEF.

Quelle hypocrisie de faire croire qu'on va « faire travailler davantage les seniors » ! En réalité, dans un contexte de chômage important où de nombreuses personnes ne trouvent plus d'emploi avant même 60 ans, ce nouvel allongement veut simplement dire que davantage d'hommes et de femmes partiront sans bénéficier du taux plein. Avec leurs carrières plus courtes, discontinues, à temps partiel, les femmes sont d'autant plus pénalisées. En 2001, seulement 39% des femmes ont pu faire valider une retraite complète.

② Passage des 10 aux 25 meilleures années pour le calcul des pensions.
C'est là encore une façon de diminuer les pensions pour tous et une nouvelle discrimination envers les femmes, pour les mêmes raisons, carrières discontinues, plus courtes, dans des secteurs où les rémunérations sont faibles. Rappelons qu'en 2001, les femmes touchaient en moyenne 843 euros mensuels (1461 euros pour les hommes).

③ Augmentation de la décote.
Actuellement, dans le privé, c'est un abattement de 10% sur la pension par année manquante. C'est une mesure pénalisante de façon totalement disproportionnée ! Le gouvernement veut étendre ce système au public alors que ce système est particulièrement injuste pour les femmes qui, comme on le sait, ont du mal à avoir toutes leurs annuités.

4

Indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires moyens.

Dans la mesure où le vrai coût de la vie n'est pas retracé par l'indice des prix, indexer les pensions sur l'indice des prix est une façon de les tirer vers le bas. Les retraités sont d'anciens salariés et doivent être traités en tant que tels avec une indexation des pensions sur les salaires.

Dans cette société on continue à assigner aux femmes comme rôle prioritaire de s'occuper des enfants, de la famille, des vieux parents, la fameuse « conciliation entre vie professionnelle, vie familiale et vie parentale ». Depuis longtemps les droits des femmes dans le monde du travail, où elles représentent pourtant plus de 45% des salariés, sont bafoués sans qu'une lutte vigoureuse pour leurs droits soit menée. Avec l'allongement prévu des annuités à 41 ans et bientôt à 42 ans si l'on en croit le MEDEF, seule une petite minorité de femmes bénéficieront d'une retraite complète. **Aucun syndicat ne devrait signer un tel accord.**

Stop à la précarisation et aux discriminations : les femmes comme les hommes ont droit à une retraite complète, leur permettant de vivre. Toutes ensemble, tous ensemble pour une autre politique des retraites

- ⇒ retour aux 37,5 annuités
- ⇒ pour la retraite à 60 ans à taux plein
- ⇒ pas de retraite inférieure au SMIC
- ⇒ taux de pension égal à 75% de la rémunération antérieure (calculé sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public)
- ⇒ réel droit au travail pour les femmes : un emploi à temps complet, une formation, reconnaissance des qualifications, égalité des salaires
- ⇒ un vrai service de la petite enfance et partage des tâches domestiques pour permettre aux femmes de travailler
- ⇒ le financement des retraites exigent des moyens : taxation des revenus financiers et suppression des dérogations dont bénéficient les entreprises en matière de cotisations sociales